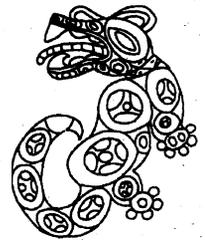




ARGENTINE



D 2075 • Ar7
16-31 mai 1996

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France • Tél. 72 77 00 26 - Fax 72 40 96 70

MOTS-CLEFS

Justice
Loi
Répression
Pauvreté
Marginalisation
Police
Pouvoir
Ségrégation

QUAND LA CRISE SOCIALE FABRIQUE DES DÉLINQUANTS

La psychose sécuritaire est bien souvent une justification pour durcir le système pénal. En Argentine, comme dans la plupart des pays latino-américains, la réponse de l'État à la violence urbaine pénalise particulièrement les plus pauvres et les jeunes

délinquants devenus la cible privilégiée de la justice et de l'appareil répressif.

Article de Roberto Reyna, paru dans Desafíos urbanos, décembre-janvier 1996, Argentine.

Fondamentalement, le système pénal argentin ne s'en prend qu'à l'éternelle, mais toujours croissante, frange des marginaux sociaux. En assouplissant son contrôle sur les milieux aisés de la société, il leur octroie une marge généreuse de tolérance et d'impunité, face à la répression. D'un autre côté, une fois lancé le stéréotype du délinquant pauvre, jeune et basané, l'opinion publique n'a plus qu'à être grossièrement manipulée, afin de lui faire réclamer des sanctions plus sévères et une présence policière renforcée.

Le journal, a-t-on dit, se lit en commençant par la dernière page. Les titres sont toujours plus ou moins prévisibles : copieux butin revenant aux vols, sacs d'appartement, agressions sanglantes dans l'autobus, commerçant victime de bande armée, délinquant abattu dans un affrontement avec la police. Le rédacteur en chef le moins prévenu sait que, plus il mettra de sang dans ses pages, mieux elles seront vendues dans la rue. Les moins naïfs n'ignorent pas qu'ils manipulent ainsi lourdement les sentiments de

peur et d'insécurité de leurs concitoyens.

Encourager l'insécurité et cultiver la peur entraînent des conséquences évidentes. D'une part, bien des gens commencent à douter des capacités de l'ordre démocratique à garantir leur protection, ils reprennent alors en considération des valeurs comme la répression et l'autoritarisme et réclament une "main plus ferme". D'autre part, la crainte de l'agression et du vol - du délit mineur - se transforme en obsession quotidienne. Autrement dit, on crée les conditions pour que les gens acquièrent tout ce qui leur est proposé en matière de sécurité.

La "sale gueule"

Un éminent criminologue, Elias Neuman, indique à ce sujet que "la délinquance de la rue, celle de la ville, fait fonction de bouc émissaire, aboutissant à ce que les yeux et la pensée de bien des gens se tournent vers elle, tandis que, face à l'écran de fumée établi, ils ne voient pas ou ils oublient d'autres problèmes tels que la réalité

économique, le crime des puissants, la corruption et l'abus de pouvoir".

Le thème de la sécurité entraîne une sorte de psychose sociale. Ce qui saute au regard, c'est désormais la délinquance désorganisée. Vision qui cadre à merveille avec le stéréotype du mauvais bougre, fabriqué par le système pénal, qui est un individu jeune, d'origine sociale modeste, habitant les zones pauvres ou bien les bidonvilles. "Bien souvent, le fait le plus reproché est d'avoir à porter une sale gueule" écrivait un ex-juge fédéral, Eugenio Zaffaroni.

Ce n'est pas ce qui se passe sur l'autre versant de la pyramide sociale. Selon l'Uruguayen Gonzalo Fernandez, "les secteurs défavorisés où le système pénal recrute infailliblement sa clientèle révèlent un haut degré de vulnérabilité vis-à-vis de l'appareil pénal ; constamment, ils sont interpellés, rafflés, à la différence de ce qui se passe à d'autres niveaux de la société, où on observe au contraire un haut degré de tolérance ou d'apathie du système, dont le lien est très lâche, voire inexis-

tant avec la vigilance pénale. Il est évident que cet esprit de *laisser-faire* exprime l'idée que ce n'est pas dans les classes supérieures de la population que sont à rechercher les "ennemis" du système pénal".

Il ne s'agit pas là d'un discours abstrait : sous prétexte de chercher une colle bon marché, la police peut réaliser une razzia en zone marginale, mais elle se gardera d'agir de même au Cerro de las Rosas, sachant fort bien, par ailleurs, que de la cocaïne s'y trouve en abondance. C'est que le doigt accusateur a pointé d'autres lieux...

Impuissance et arrogance

Dans le système pénal, le pouvoir réel repose sur la police, et non sur la justice ou l'appareil pénitentier, qui sont ses autres bases. Ainsi que le souligne Georges Racz, la police opère en général de manière autonome, en lien imprécis avec la justice qui se révèle impuissante et paraît avoir renoncé à sa mission de contrôle de l'activité de la police.

Paradoxalement, on constate que la police recrute l'énorme majorité de ses membres dans les secteurs les plus vulnérables de la société et qu'en même temps, son caractère autarcique et fermé aboutit rapidement à lui faire prendre ses distances vis-à-vis de la population.

En matière criminelle, l'opinion générale est que l'efficacité préventive de la police est, pour le moins, discutable ; tandis que sa force répressive ne fait au contraire aucun doute. D'où l'image qu'on s'en fait, combinant impuissance et arrogance.

Le fait certain est que, de toute façon, la police exerce un contrôle rigide sur des secteurs marginaux où s'alimente le plus souvent la délinquance désorganisée. En Argentine, comme partout en Amérique latine, les prisons sont remplies de pauvres, ce qui ne veut certes pas dire que la pauvreté soit cause de délit mais ce qui prouve plutôt la vérité de l'équation : "criminalisation = vulnérabilité sociale". De même, la police se montre efficace dans le combat contre les bandes traditionnelles, celles qui attaquent les banques, séquestrent les personnes ou

DES MINEURS EN CONFLIT UN DESTIN CARCÉRAL ?

"Il y a un thème qui constitue une bombe à retardement, c'est celui des mineurs. C'est un sujet prioritaire au point que l'unique action des pouvoirs publics que j'ai relevée est la construction d'une prison pour les mineurs qui sera prête le mois de mars", selon une déclaration du ministre des affaires institutionnelles de la province, Oscar Aguad, il y a moins d'un mois. Naturellement, le ministre a dit ensuite que toute l'action du gouvernement vise à améliorer la prévention, mais en la matière les faits sont beaucoup plus importants que les mots.

Un autre leader radical, l'ex-candidat à la vice-présidence, Antonio María Hernández, a présenté un projet de loi en 1991 en vue d'abaisser l'âge de la responsabilité civile de 16 à 14 ans. Cette initiative est en train d'être étudiée par les commissions du Congrès national et elle reçoit un fervent soutien de la part de ceux qui préfèrent privilégier l'aspect répressif aux dépens de la dimension sociale de la question. Mais, comme l'a indiqué il y a peu de temps la psychologue Elvira Baigorria de la Fondation Bocacalle, le projet "veut en fait pénaliser la pauvreté". Les chiffres à ce sujet sont révélateurs : parmi les 580 000 enfants âgés de 0 à 12 ans habitant la province, 220 000 n'ont pas accès aux biens de première nécessité.

D'autre part, plus de 50 % du nombre total de mineurs arrêtés par la Police des mineurs en 1994 n'avaient pas terminé l'école primaire et 16,2% d'entre-deux n'avaient jamais été scolarisés.

S'il est approuvé, le "projet Hernández" remplira les prisons de mineurs mais il est peu probable qu'il résolve le problème des milliers d'enfants violentés depuis la naissance dans leurs droits les plus élémentaires, qui ont grandi au milieu de la misère, avec des difficultés familiales graves, hors du cadre scolaire et sans perspectives d'avenir.

Des mineurs qui, lorsqu'il sont arrêtés pour un quelconque délit, doivent partager les geôles des commissariats de police avec des délinquants endurcis, comme l'a révélé des mois plus tard une étude diffusée par la "Defensoría del Pueblo". A cette occasion, le pouvoir exécutif ne cacha pas son irritation face à la parution du rapport et, excepté la promesse de création de la nouvelle prison, il n'a pas pris de mesures susceptibles de retourner la situation.

La société aussi choisit de regarder "ailleurs" et de se désintéresser du problème. Mais elle est horrifiée quand elle apprend qu'un mineur commet un délit important ou quand les caméras de télévision montrent de jeunes enfants en train d'ingérer des drogues ou de l'alcool sur une place publique.

Cependant, l'exclusion sociale ne peut produire d'autres images et si l'on ne renverse pas la tendance actuelle, l'avenir de ce pays sera pour le moins compromis.

réalisent des coups importants, c'est-à-dire les groupes classiques de délinquants, presque toujours aux ordres d'un caïd, comme Miguel Angel "Peladilla" Maldonado ou encore, le "Pichón" Laginestra.

Normalement, la police connaît avec précision le fonctionnement de ces

groupes, leurs refuges, leurs méthodes et leur logistique. Pour en venir à bout, elle utilise souvent les services de "balances", ce qui amène à des relations peu transparentes et pousse les membres de ces organisations à constituer un sous-monde, terrible bouillon de culture pour le développe-

ment de déviations éthiques. Le "polivoleur" constitue, en ce sens, une bonne synthèse grammaticale mais il est difficile de trouver des personnages comme la très officielle Verónica Vega ou le Nene Carrizo.

Cependant l'institution - comme tout système pénal - se révèle incapable de s'affronter aussi efficacement aux nouvelles formes du délit organisé, comme les mafias du trafic de drogue, du blanchissement de l'argent, la corruption bancaire ou de l'abus de pouvoir. Comme on est arrivé à le dire, certains délits provoquent la honte tandis que d'autres confèrent le prestige. Une autre caractéristique de la police est son fort esprit de corporation. Ce n'est que lorsqu'existent des preuves écrasantes contre l'un de ses membres, qu'on parle d'une erreur de conduite individuelle "n'affectant en rien l'institution". A la mi-septembre dernier, la Chambre fédérale de Córdoba ayant ordonné la détention de trois fonctionnaires de "Drogues dangereuses" pour leur comportement irrégulier lors d'un procès, le chef de la division, le haut commissaire Hector Gigena Ruiz, en vint à dire que "les policiers travaillent dans la rue, endossent tous les risques, alors que les juges étudient les cas derrière leurs bureaux". Le plus grave fut que le gouvernement ne tarda pas à apporter son soutien aux membres de l'institution.

Juges et policiers

Presque toujours, la participation policière à l'instruction du dossier est excessive et restreint la fonction de la justice. Cette situation est liée, certes, aux prérogatives accordées de fait ou de droit à l'institution. Ces jours-ci par exemple le Sénat doit se prononcer sur une réforme du Code de procédure pénale, déjà approuvée à l'Assemblée. Cette réforme porte sérieusement atteinte aux garanties individuelles - un aspect de la sécurité toujours ignoré - car elle allonge le délai de présentation des détenus devant le juge, elle fait réapparaître le dit "aveu spontané" dans les locaux de la police et autorise les rafles nocturnes. Ce projet a été élaboré par Rodolfo Barra, un des pions du "menemisme".

La création d'une Police judiciaire à

"ILS ME TUENT SI JE NE TRAVAILLE PAS ET SI JE TRAVAILLE, ILS ME TUENT"

Issus des secteurs les plus démunis de la population, isolés, sujets à des pressions de toutes sortes, risquant leur vie pour des salaires infimes, les policiers n'ont pas une existence facile. En fonction du schéma dominant, ils doivent concentrer leurs actions sur les secteurs dont ils proviennent mais ils doivent être tolérants et permissifs avec les délinquants "de bonnes familles". S'ils commettent des excès dans la répression des membres de leur propre catégorie sociale, ils pourront être pardonnés et même protégés. Par contre, s'ils outrepassent un peu la loi vis-à-vis de chefs d'entreprises ou de personnes au pouvoir, ils ne pourront éviter que le poids de la loi ne s'abatte sur eux.

Le policier n'est qu'un rouage dans un système pénal violent mais c'est lui qui prend tous les risques physiques et qui s'expose de front à la société, jouant le rôle du bouc émissaire d'un système injuste.

Empreint de "l'esprit de corps" depuis son entrée dans l'institution, il a peut-être le pressentiment que des noms tels que Anibal Gordon, Raúl Guglielminetti, Telleldín ou Mario Romero nuisent au prestige du service, mais il est peu probable qu'on en vienne à les répudier. Les statistiques indiquent que 60 % des décès ont lieu en dehors des heures de service car le policier, prisonnier d'un règlement strict, est tenu de résister ou d'intervenir face à tout délit, même s'il se trouve en situation d'infériorité numérique ou s'il juge qu'il n'a aucune chance de succès.

Cette situation, si peu gratifiante pour la société et pour les policiers eux-mêmes, peut se modifier si le pouvoir politique introduit une transformation profonde dans l'idéologie et la structure même de l'institution. Pour ce faire, il devra beaucoup renforcer le lien à la communauté, réformer radicalement les programmes de formation professionnelle, augmenter le nombre de femmes dans les différents services et inscrire les fonctions techniques dans un cadre judiciaire précis. Il devra aussi mettre un frein à la privatisation de la sécurité avec ses gardes chargés de la surveillance des "countries", des magasins et des banques puisque le maintien de l'ordre et l'usage de la force doivent rester un pouvoir inaliénable de l'État.

Córdoba, responsable de l'enquête préliminaire, est dans ce sens un pas positif dans la mesure où elle permettra que les projets de lois de l'exécutif soient élaborés conformément aux normes.

La plupart des juges jusqu'à maintenant, se limitent à légaliser l'action de la police avec un mépris évident des garanties individuelles. Ni les partis politiques, ni l'Église, n'ont fait paraître leur préoccupation à propos du thème de la violence policière. Il existe une certaine forme de consensus qui considère légitime, ou inévitable, le fait qu'il y ait tous les ans des milliers des victimes, dans cette partie marginale et pauvre du pays où la mort n'est qu'une circonstance.

Une fabrique de désespérés

En dépit des niveaux élevés de récidive montrant que les grilles ne sont pas une solution valable, la société elle-même, obsédée par le sentiment d'insécurité, exige plus de prisons. Et la prison comme le disait Michel Foucault, continue à être "un lieu d'enfermement plus ou moins strict, une école impitoyable, un sinistre atelier".

D'un autre côté, la plus forte présence de policiers dans les rues n'est qu'un simulacre de stabilité. Plus graves encore sont les appels à la résistance armée face au délit ou même la revendication de la loi du talion, deux manières de piétiner des siècles de civilisation.

Mais le problème de fond reste qu'il est impensable de diminuer la délinquance sans revoir simultanément, de fond en comble, les politiques économiques qui font qu'aujourd'hui près de la moitié de la population vit dans la pauvreté, générant ainsi jour après jour plus de marginalisation sociale.

"Et, le modèle d'exclusion - a affirmé l'évêque de Humahuaca, Pedro Olmedo Rivero il y a quelques jours - fabrique des désespérés".

Certes, la situation ne serait pas la

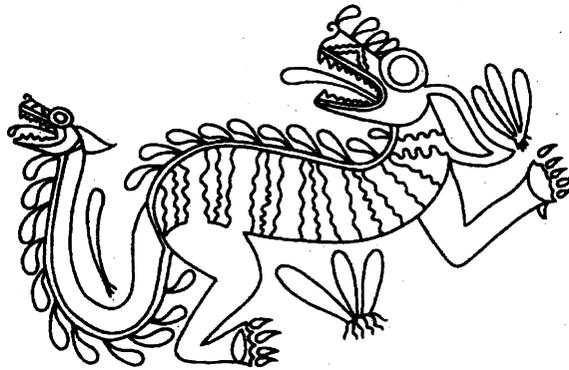
même s'il y avait plus de justice, de santé, d'éducation et de qualité de vie. S'il n'y avait pas non plus cette impunité des corrompus qui conspirent contre le respect de la loi et stimulent la délinquance commune.

En résumé, pour reprendre les paroles de Savater, "la société la plus sûre est la plus juste, non pas celle dont les systèmes de répression sont les mieux organisés". C'est là une vérité considérable, impossible à comprendre sans la rationalité qui permet d'éviter la

psychose de l'insécurité, sans la sensibilité qui permet d'apercevoir ce qui se cache derrière les chroniques policières froides et déshumanisées.

Texte communiqué par le CEDAL-France.

Traduction DIAL. En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.



DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 72 77 00 26 • Fax 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.gn.apc.org.

Abonnement annuel : France 395 F • Europe 440 F • Avion Amérique latine 500 F • USA-Canada-Afrique 490 F • Prix d'un dossier : 6 F

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. (1) 43 37 87 14 - Fax (1) 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. (1) 44 18 60 50
Fax (1) 45 55 28 13.